

Nantes, le 20 décembre 2024

Suite au changement de logiciel à la CPAM de Loire Atlantique, plus de 3 500 assurés sociaux n'ont pas perçu leurs indemnités journalières.

Les administrateurs FORCE OUVRIERE sont intervenus au Conseil d'Administration de la CPAM qui s'est tenu jeudi 12 décembre pour dénoncer l'entêtement et l'incompétence de la CNAM avec toutes les conséquences que cela a eu, pour les assurés sociaux et les personnels de la caisse.

FORCE OUVRIERE et la CGT ont exigé le vote de la motion suivante :

« Face à la gravité de la situation à la CPAM de Loire Atlantique le Conseil exige la suspension immédiate de l'outil ARPEGE qui a démontré ses énormes carences pour les assurés sociaux et les personnels de la caisse ».

Résultat du vote :

POUR	8 voix	2 FO – 2 CGT – 2 FNMF – 1 FNATH – 1 UDAF
CONTRE	12 voix	2 CFDT – 1 CFTC – 1CGC – 4 MEDEF 2 CPME – 1 U2P – 1 PQ
Abstention	2 voix	2 UNAASS